

Rapport public Parcoursup session 2025

LA COMPAGNIE DE FORMATION (Pigier) - BTS - Services - Professions immobilières - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

LA COMPAGNIE DE FORMATION (Pigier) - BTS - Services - Professions immobilières - en apprentissage (34123)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
LA COMPAGNIE DE FORMATION (Pigier) - BTS - Services - Professions immobilières - en apprentissage (34123)	Jury par défaut	Tous les candidats	15	173	6

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats scolaires	Bulletins de notes	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Compétences mises en œuvre en agence immobilière ou en régie.	Si des stages et/ou CDD/CDI ont été effectués dans le domaine de l'immobilier mais également du commerce.	Complémentaire
Savoir-être	Entretien de recrutement	Motivation	Très important
	Entretien de recrutement	Sens du relationnel	Important
	Entretien de recrutement	Dynamisme	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet abouti	Connaissance des matières du BTS et des débouchés métiers	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Mobilisation dans des projets associatifs et/ou sportifs	Intérêt du candidat à expliquer son implication dans ses projets	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

- Manque de savoir être
- Dossier incomplet (diplôme + bulletins)
- Résultats scolaires insuffisants ou mauvaises appréciations

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Chaque voeu est traité de manière individuel

Un entretien de motivation + tests d'admission en complément des dossiers de candidature sont pris en compte.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Faire attention au taux d'absentéisme, aux retards et appréciations des professeurs sur vos bulletins scolaires.

Signature :

Jean-Francis CHARRONDIERE,
Chef d'établissement de l'établissement LA
COMPAGNIE DE FORMATION (Pigier)